



MUNICIPALITÉ  
DE  
**Dixville**

## **AVIS PUBLIC**

Aux personnes intéressées par le règlement numéro 167-14 modifiant le règlement sur les usages conditionnels numéro 141-2012.

**AVIS PUBLIC** est donné par le soussigné, secrétaire-trésorier de la municipalité de Dixville,

**QUE** le règlement modifiant le règlement sur les usages conditionnels numéro 141-2012 afin d'ajouter les usages de la classe « Industrie légère » en usage conditionnel dans la zone M-2 et modifier une disposition à la section de la terminologie, est entré en vigueur le 24 novembre 2014.

Une copie du règlement peut être consultée à l'Édifice municipal situé au 251, chemin Parker à Dixville du lundi au jeudi de 9h00 à 16h00.

DONNÉ À Dixville, ce 24<sup>e</sup> jour du mois de novembre 2014.

---

**Sylvain Benoit**  
**Directeur général et secrétaire-**  
**trésorier**

### **Certificat de publication**

Je, Sylvain Benoit, résidant à Dixville, en la qualité de secrétaire-trésorier de la municipalité de Dixville, certifie que j'ai publié l'avis ci-dessus dans le journal municipal, édition de décembre 2014 et affiché le même avis à l'Édifice municipal entre 9h00 et 16h00 le 24 novembre 2014.

EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat ce 24<sup>e</sup> jour du mois de novembre 2014.

---

**Sylvain Benoit**  
**Secrétaire-trésorier**